



Compte Rendu Conseil Municipal du Vendredi 25 Septembre 2020

Présents : Chantal AYOUAZ, Régine FORTIS, Sylvain CAMUS, Jean Michel DESPLAN, Henri-Pierre FABRE, Alban DUBOIS

Absent excusé : Henri DESPLAN, Procuration donnée à Mr Jean-Michel DESPLAN

Secrétaire séance : Chantal AYOUAZ

La séance est ouverte à 17h30

- 1 : Approbation du conseil municipal du 21 Aout 2020

Approuvé à l'unanimité

- 2 : Délibération : Nouvelle appellation du Syndicat Haute-Garonne Environnement

Approuvé à l'unanimité

- 3 : Remplacement Secrétaire de Mairie

Délibération : Création de Poste : 10 Heures/semaine

Approuvé à l'unanimité

- 4 : Ouverture secrétariat de mairie actuellement

Les Mardis et Vendredis, de 9H00 à 12H00 et de 13H00 à 17H00

Le Conseil Municipal assure les permanences.

L'ouverture du secrétariat évoluera courant du mois de novembre 2020, selon les disponibilités de la secrétaire de mairie.

5 : Projet de construction d'une cabane pastorale à Aouéran

Il s'agit d'un projet de création d'une cabane subventionnée à 80% par des fonds pastoraux. Elle sera construite avec les résineux de Melles et un toit végétal, le tout bâti d'une action collégiale et citoyenne melloise courant de l'été 2021. Les démarches administratives sont en cours.

Délibération en ce sens : Le Conseil Municipal autorise la coupe de bois nécessaire et son stockage au Col D'Artigascou.

6 : Projet de création d'une AFP

Afin de répondre à la grave problématique du risque d'incendie sur la commune, ou la question n'est plus de savoir si, mais quand, nous allons devoir gérer un incendie. Selon les propos du SDIS, de trop nombreuses habitations sont en danger. Un rapport du SDIS est en cours d'élaboration.

Aussi il convient de prendre les mesures suivantes :

- 1) Effectuer plusieurs brulages dirigés avec le SDIS, comprenant l'implication des habitants bénévoles pour travailler avec les pompiers.
 - a. Information collective
 - b. Journées de brulages dirigés sur le terrain
- 2) Effectuer un broyage mécanique
- 3) Dans un premier temps, sur certaines parcelles communales et propriétés privées (souhaits volontaires avant la création de l'AFP), accueillir des éleveurs de grands animaux pour le piétinement des sols, 2 élevages de chevaux Mérens se sont déjà positionnés.
- 4) Créer une association foncière pastorale (AFP), pour mettre les parcelles à la disposition d'activités agricoles.
 - a. Un groupe de travail est constitué, quelques réunions ont eu lieu avec la chambre d'agriculture.
 - b. 1^{ère} étape, définir les parcelles.
 - c. Travailler avec le groupement pastoral.
 - d. Travailler avec les propriétaires.

Délibération concernant l'étude de faisabilité de l'AFP via la chambre d'agriculture.

Approuvé à l'unanimité

7 : Projet de remplacement d'un véhicule utilitaire

Il est acté l'étude de remplacement du camion Renault master, trop couteux en entretien. A inscrire au budget 2021.

8 : Projet de mise en place d'un système de communication

Afin de pallier au manque de cruel d'un réseau de communication décent sur le territoire, nous attendons une offre technique et financière de la société ICOM FRANCE, pour le développement d'un système radio avec une interface sur le réseau téléphonique

9 : Projet de création d'un Espace Naturel Sensible (ENS)

L'ENS permet d'obtenir des subventions pour entretenir et rénover les zones référencées. Le Département est en charge de la gestion de ces espaces protégés. Cet espace naturel sensible est complémentaire à NATURA 2000.

La proposition par le département de classer plusieurs hectares d'altitude en zones humides et en zones protégées est à l'étude.

Une information collective est envisagée dès que les conditions sanitaires le permettront.

10 : Mur de soutènement chemin communal

Il est décidé de réparer le mur de soutènement de l'ancien chemin communal d'Artigascou au plan de mont. De rouvrir son accès en vue de procéder à son balisage en le proposant pour 2021, au plan départemental des itinéraires de promenades et de randonnées « PDIPR »

11 : Convention avec la Confrérie des Saoumèts, entretien écologique des chemins par les ânes

Il est décidé d'établir une convention avec la CdS, avec pour objectif l'utilisation des ânes pour l'entretien écologique des chemins communaux.

12 : Questions Diverses

- Colis de Noël : Cette année encore suite au contrainte sanitaire, le traditionnel colis de Noel sera à récupérer à la mairie lors d'un échange privilégié avec les élus. Pour les années suivantes, nous souhaitons proposer à nos aînés un moment d'échange convivial, à l'occasion d'un déjeuner à l'auberge.
- Balades & Botanique, Pierre Albero (accompagnateur en montagne) et Benoit Gevry (paysan herbaliste) proposent des sorties thématiques de 3h en montagne.
- Etat du chemin d'Aouéran : Passage dangereux, avec un accès difficile. La mairie va contacter une association, pour une éventuelle aide financière ou logistique. Nous pourrions obtenir des subventions pour sa rénovation, mais cela impliquerait un balisage et induirait de fait, une fréquentation humaine incompatible avec la stratégie de laisser ce secteur dans son état naturel.
- Etude en cours concernant le renouvellement des assurances pour la mairie.
- Conférence de Mr AUDOUBERT, annulée pour cause de COVID19
- Formation défibrillateur, annulée pour cause de COVID19
- Le Prochain Conseil Municipal se tiendra le vendredi 29 octobre 2020 à 17h30.

Le maire, remercie l'ensemble du Conseil Municipal, pour son dévouement et son enthousiasme au service de la Collectivité Melloise.

La séance est levée à 21h00.

